

Forfait Heures Supplémentaires

- Vous avez fini les 20 heures obligatoires de formation, vous avez besoin d'heures?
- Vous avez besoin d'heures pour pouvoir partir avec vos parents, en conduite accompagnée?
- Vous avez fini votre AAC, vous allez bientôt passer le permis?

Vous avez besoin d'heures supplémentaire, ce forfait vous est destiné. 10 heures de conduite au tarif en vigueur de 37€ avec 20€ de réduction.

	B	AAC	Automatique	Handicap
10 heures	10*37=370	10*37=370	10*45=450	10*45=450
Reduction	<u>20,00 €</u>	<u>20,00 €</u>	<u>20,00 €</u>	<u>20,00 €</u>
soit	350,00 €	350,00 €	430,00 €	430,00 €

T.V.A 19,6% incluse

Tarifs en vigueur : du 01/01/10 au 31/07/10

Duree du contrat.

- Ce contrat est conclu pour une durée maximal de 3 mois à compté de la signature. Les leçons de conduites doivent être effectuées. Passé cette échéance, le contrat sera perdu.

Règlement*:

- Le règlement de ce contrat doit être effectué dès la demande.
- Il sera possible de régler en deux fois sans frais, uniquement en chèque.
- * Tout règlement est accepté.

Fait à CHALON sur SAONE, le

en double exemplaire.

Signature de l'élève ou Responsable
 légal
 Précédée de la mention
 « lu et approuvé »

Signature du responsable de
 l'établissement